

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 17 rapportant, à compter de sa date, l'arrêté n° 1161, du 10 novembre 1939 nommant à titre provisoire M. Ghaleb (Paul), inspecteur stagiaire du cadre local de police de la Côte française des Somalis

n° 17

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 janvier 1941

Numéro JO
n° 531 du 28/02/1941

Date du numéro
28 février 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu l'arrêté n° 171 du 21 février créant un cadre local européen de la police « le sûreté de la Côte française des Somalis: Vu l'arrêté n° 110 du 10 novembre 1939 nommant à titre provisoire M. Ghaleb (Paul), inspecteur stagiaire du cadre local de police de la Côte française des Somalis: Vu le décret du 1^r septembre 1939 fixant la situation du personnel en temps de guerre et les textes subséquents qui l'ont modifié, en particulier le décret du 23 décembre 1939,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Est rapporté à compter de sa date l'arrêté n°1161 du 19 novembre 1939 susvisé.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enre gistré et publié partout où besoin sera.

NOUAILIETAS.